

Le printemps citoyens en Occitanie

Obtenez votre Label



Le printemps citoyens en Occitanie

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée lance la troisième édition du « Printemps citoyen en Occitanie ». Il se déroulera cette année du 1er avril au 2 juin 2024. Ce festival dédié au vivre ensemble et à l'engagement citoyen valorise les initiatives locales et inspirantes se déroulant sur tout le territoire de l'Occitanie. Les porteurs de projet ont jusqu'au 1er mars pour déposer leur candidature. Cette édition met en avant trois thématiques majeures : la solidarité et le faire ensemble, le sport et l'inclusion, la culture et la cohésion sociale.

Ateliers de sensibilisation, rencontres festives, expositions, journées découverte, tables rondes : le « Printemps Citoyens en Occitanie » labellise des événements qui incitent au faire ensemble et à la citoyenneté. Initiative collaborative, ce festival permet à tous les publics (citoyens, collectivités locales, associations, tiers-lieux, collectifs, établissements publics, entreprises) de proposer leurs projets pour intégrer le programme du « Printemps Citoyen » et bénéficier ainsi d'une visibilité régionale (octroi d'un label et d'un kit de communication physique et numérique).

Ce festival s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale « Ambition Région citoyenne », adoptée en 2022 et renouvelée en 2023, visant à impliquer davantage les citoyens dans la prise de décision et faire émerger des projets innovants sur tout le territoire. Reconnue comme une collectivité de référence en matière d'innovation citoyenne, la Région Occitanie souhaite ainsi renforcer le lien social et rapprocher l'institution des habitants et acteurs locaux.

Les événements proposés devront être accessibles à tous (sans condition d'adhésion préalable) et se tenir en Occitanie entre le lundi 1er avril 2024 et le samedi 2 juin 2024. Les projets seront sélectionnés et évalués selon leur dimension collective, le faire ensemble, et leur action en faveur d'une société plus juste, durable et équitable. Les candidats souhaitant proposer leurs projets sont invités à les déposer jusqu'au vendredi 1er mars 2024.

La Région Occitanie invite toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à participer au programme de ce festival en proposant leur événement à la labellisation. Tout le monde peut proposer une initiative : citoyens, collectivités, associations, tiers-lieux, établissements publics, entreprises, etc.

Pourquoi être labellisé ?

Si votre événement est labellisé, il bénéficiera d'une visibilité à l'échelle régionale et fera partie du programme du festival. Vous deviendrez également membre du réseau Printemps Citoyen Occitanie. Enfin, vous recevrez pour le jour de votre événement un kit de communication numérique et physique. Le kit physique se compose d'affiches et de sachets de graines de fleurs de Cosmos bio d'Occitanie pour offrir à vos participants.

Comment être labellisé ?

Il vous suffit de remplir le formulaire prévu à cet effet dans l'onglet "candidater au label". Le comité de labellisation vérifiera pour chaque candidature le respect des critères de sélection ci-dessous, définis dans la Charte labellisation.

Si votre événement :

- a lieu en Occitanie
- se tient entre le samedi 1er avril 2024 et le dimanche 2 juin 2024
- met en avant la dimension collective, le faire ensemble, les actions qui agissent pour une société plus juste, durable et équitable
- est en lien avec une ou plusieurs des thématiques suivantes : **Sport et inclusion, solidarité et faire ensemble, culture et cohésion sociale**
- est ouvert au public

alors vous pouvez demander le label !